



Réunion du 3 février 2014, à 19h00  
Siège social CSDN, salle Grand'Voile  
1860, 1<sup>ère</sup> Avenue, St-Romuald (Québec)  
G6W 5M6

**PARENTS RÉGULIERS PRÉSENTS :**

Comité exécutif :

Catherine Nadeau, présidente  
Jean-Philippe Lachance-Tremblay, vice-président et représentant au Comité de parent  
François Giasson, trésorier  
Catherine Rollier, secrétaire

Louis Bernier

Carole-Anne Hamel

Ève Lapointe

Freddy Ntako

Nadia Tremblay

Annie Sirois

**PERSONNEL DE LA CSDN PRÉSENTS :**

Myriam Breton, représentante des enseignants  
Geneviève Lévesque, représentante du personnel professionnel non enseignant  
Martine Sénéchal, directrice adjointe adaptation scolaire et services  
complémentaires

**REPRÉSENTANTES D'ORGANISME PRÉSENTES :**

Lise Fortier, A.P.H.L.

**ABSENCES :**

Francine Mainguy, parent

Mélanie Ruel, parent

Isabelle Bond, représentante CRDI-CA

Danielle Dubé, représentante direction d'école

Représentant personnel de soutien

**1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Ouverture de la réunion à 19h05. Il y a quorum.

Madame Catherine Nadeau préside la rencontre, elle souhaite la bienvenue  
aux membres.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Freddy Ntako et appuyé par monsieur Jean-Philippe Lachance-Tremblay que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes:

- 8.4 Semaine de la persévérance scolaire
- 8.5 Témoignage de parent d'enfant différent
- 8.6 Congrès AQETA

**ADOPTÉE** à l'unanimité.

### **3. PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public.

### **4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 2 DÉCEMBRE 2013 ET DU 15 JANVIER 2014**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Ève Lapointe et appuyé par madame Geneviève Lévesque que les procès-verbaux soient adoptés.

**ADOPTÉE** à l'unanimité.

### **5. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX**

Les suivis sont à l'ordre du jour.

### **6. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE**

La présidente a soumis les modifications à madame Martine Sénéchal. Madame Martine Sénéchal enverra le document par courriel aux membres, les nouvelles modifications seront identifiées par couleurs. Les règles de régie interne seront adoptées lors de la prochaine réunion.

### **7. PLAN D'ACTION 2013-2014**

- La présidente a présenté le plan d'action au conseil des commissaires. Les commissaires ont bien accueilli notre plan d'action et ont été surpris du dynamisme de notre comité.
- Chaque sous-comité doit préparer une brève description des sous-comités et les fournir à la secrétaire. Le plan d'action sera mis sur le site du CCEHDAA.
- Monsieur Freddy Ntako demande si la CSDN peut fournir aux membres un no de téléphone pour faire des appels conférences. Madame Martine Sénéchal se renseigne à ce sujet et va faire un suivi auprès de monsieur Freddy Ntako.
- La secrétaire fournira les documents pour la mise à jour du site.
- La secrétaire fera la demande auprès de madame Mélinda Bilodeau pour avoir accès à la salle Grand'Voile à 18h00.

### **8. AUTRES SUJETS**

## **8.1 POINT DE VUE JURIDIQUE SUR L'ÂGE LÉGAL POUR LES PI SANS EN INFORMER LES PARENTS**

Selon la LIP, article 96.14. « Le directeur de l'école, avec l'aide des parents d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, du personnel qui dispense des services à cet élève et de l'élève lui-même, à moins qu'il en soit incapable, établit un plan d'intervention adapté aux besoins de l'élève. » Par contre la RAMQ, indique que l'enfant de 14 ans peut consulter sans avertir ses parents. Si les parents sont désengagés, la direction peut faire un PI pour le bien-être de l'élève. La direction a quand même, le devoir de convoquer les parents et d'assurer le suivi auprès des parents. Comme c'est la première fois qu'un cas de ce genre est soumis, le comité n'émet pas d'avis de recommandation. Madame Lise Fortier rapporte que plusieurs parents trouvent que les heures proposées pour les rencontres ne conviennent pas, tous les employeurs ne sont pas flexibles. La CSDN a peut-être une révision à faire, déplacer les parents seulement quand c'est nécessaire.

## **8.2 RÉPONSE DE LA CSDN POUR INVITER LE CRDP À SIÉGER AU COMITÉ**

Selon la LIP, article 185, ce sont les commissaires qui désignent le nombre d'organismes qui siègent au CCEHDAA. Dossier à suivre.

## **8.3 STATISTIQUES DES ÉLÈVES AVEC PI**

Les membres prennent connaissance du rapport en date de décembre 2013. Il serait pratique d'inclure les PI dans les effectifs et statistiques des élèves HDAA en septembre.

## **8.4 SEMAINE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE**

Madame Geneviève Lévesque informe le comité que la semaine de la persévérance scolaire se déroulera du 10 au 14 février 2014.

## **8.5 TÉMOIGNAGE DE PARENTS D'ENFANT DIFFÉRENT**

Madame Ève Lapointe a été invitée à témoigner de son vécu auprès des étudiants en techniques d'éducation spécialisée. Elle a parlé des accès de découragement, du stress et de l'épuisement que vivent les parents. Les étudiants étaient étonnés de savoir que ces enfants ont une faible estime de soi. Les étudiants n'étaient pas conscients de tout ce que les parents ont à faire et des différents rôles que les parents ont à endosser.

## **8.6 CONGRÈS AQETA**

Monsieur Louis Bernier ne peut pas aller au congrès de l'AQETA, la présidente offre la possibilité aux membres parents de participer. Monsieur Jean-Philippe Lachance-Tremblay se propose.

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Nadia Tremblay et appuyé par monsieur François Giasson d'accepter l'inscription de monsieur Jean-Philippe Lachance-Tremblay au congrès de l'AQETA.

## **9. RAPPORTS**

### **9.1 PRÉSIDENTE**

Le CRDI-CA a bien compris que sa présence au comité est importante, madame Isabelle Bond reprend son poste de représentante. Monsieur Mario Turcotte, parent substitut donne sa démission. Le PHARS a envoyé un courriel à la présidente au sujet d'un camp pour enfants Asperger, le courriel sera transmis aux membres.

### **9.2 DIRECTION GÉNÉRALE**

Madame Martine Sénéchal s'approprie son rôle.

### **9.3 TRÉSORIER**

Le trésorier rappelle aux membres de ne pas oublier de remplir le formulaire de remboursement de frais de déplacement et de gardiennage, ceci afin de s'assurer qu'il reste des sous pour les congrès. Il fournira le lien à la secrétaire pour l'envoyer aux membres.

### **9.4 REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS**

Le représentant fait un résumé de la rencontre du 20 janvier 2014. Les sujets suivant ont été abordés :

- Élection d'une responsable des communications et monsieur Jean-Philippe Lachance-Tremblay a été élu comme représentant au comité de la planification stratégique. Il a avisé le comité qu'il représente aussi le CCEHDAA.
- Suivi des résolutions 2012-2013.
- Le comité parlera plus souvent par résolutions.
- Il y a eu un huis-clos sur des questions stratégiques.

### **9.5 REPRÉSENTANTS DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT**

Monsieur Louis Bernier, école du Grand-Fleuve. Le 11 février 2014, il y aura assemblée publique pour permettre l'utilisation des surplus pour la pose d'un abri, l'amélioration de la cour d'école et la bibliothèque.

### **9.6 FORUM D'UN PARENT EHDAA, JEAN-PHILIPPE LACHANCE-TREMBLAY**

Il y a eu 47 CS sur les 70 existantes, les sujets suivants ont été abordés :

- Les motivations et les attentes des parents qui s'impliquent au CCEHDAA.
- La durée des mandats.
- Le fonctionnement des réunions, les sujets abordés, le type d'animation et la présidence.
- La relation avec la CS, les commissaires, le comité de parents et les parents de la CS.
- Les impacts positifs ou négatifs des travaux du CCEHDAA à l'intérieur ou l'extérieur de la CS et les pratiques de collaboration gagnantes.

Diverses informations ont été transmises sur le PI informatisé uniformisé, le commissaire parent EHDAA et certaines politiques gouvernementales. Il a été question de la promotion du CCEHDAA, la CS de Granby propose un Salon des Parents qui présente tous les services offerts aux élèves HDAA et celle des Trois Lacs a une semaine pour les EHDAA.

Notre plan d'action a été présenté et il a reçu un bel accueil, d'autres CS vont suivre notre exemple.

## **10. CORRESPONDANCE**

Une brochure pour inciter les parents à s'impliquer au CCEHDAA de la FCPQ et une brochure sur le consentement du MELS, elles seront envoyées aux membres.

## **11. PROCHAINE RÉUNION**

Date de la prochaine réunion 24 février 2014.

## **12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

La présidente propose la levée de la séance, il est 21h05.

**ADOPTÉE** à l'unanimité.